

Corrèze ➔ Actualité

ENVIRONNEMENT ■ Cette semaine, la régie du Syndicat pour l'aménagement de la Vézère œuvrait à Chartrier-Ferrière

Les mares retrouvent leur éclat d'avant

Les travaux portaient sur la restauration de quatre mares communales. Il s'agit d'enrichir leur biodiversité et de s'en servir comme d'un support pédagogique.

Dragan Perovic
dragan.perovic@centrefrance.com

Dans le chemin nettoyé de ronces, les murets en pierres sèches recouvertes de mousses ont repris leur place dans le décor. En avançant vers la mare du Pilou, on entend le rugissement du moteur d'un engin forestier. Sur place, en cuissardes dans l'eau, armée d'une grosse épuisette, une jeune femme retire des lentilles d'eau qui recouvrent la surface et empêchent la lumière d'atteindre le fond.

Sur la commune de Chartrier-Ferrière, en plein Causse corrézien, la régie du Syndicat pour l'aménagement de la Vézère (SIAV), représentée par Coraline Breil et Michaël Rambaud, restaure cette semaine les mares communales situées dans les bois. Ces travaux ont un objectif double : enrichir la biodiversité de ces zones humides et s'en servir comme d'un support pédagogique pour la sensibilisation à la protection de l'environnement.

Un habitat précieux

Site de reproduction privilégié pour les grenouilles, lieu d'habitat pour les libellules et de nombreuses espèces végétales, les mares sont un élément important dans le cycle de vie des espèces. Elles contribuent aussi à améliorer la qualité et la quantité d'eau.



À L'ŒUVRE. Armée d'une grosse épuisette, Coraline Breil, chargée de mission au SIAV retire des lentilles d'eau qui empêchent la lumière d'atteindre le fond. PHOTOS D. P.

À l'origine du chantier de Chartrier, le maire de la commune, Guy Roques.

« Un jour, on était en train de faire le plan local d'urbanisme, raconte-t-il. J'ai regardé le cadastre et je me suis arrêté sur deux parcelles communales qui avaient une configuration particulière avec un rond au bout. Le week-end d'après, je me suis rendu sur place et j'ai vu qu'il s'agissait de mares rondes, bâties en pierres sèches, avec un lit d'argile au fond

qui retient l'eau. Ces mares étaient construites pour des besoins domestiques et agricoles. Sans entretien, elles sont tombées en désuétude. Le SIAV a retenu notre projet de réhabilitation de quatre d'entre elles. »

Quels sont les travaux de restauration prévus ? Il s'agit de rétablir les fonctionnalités des mares en les éclaircissant, retirer les lentilles d'eau, maintenir les pentes douces et sécuriser les abords, mais aussi

stocker des branchages pour créer des abris pour la faune. Dans un second temps, seront installés des panneaux pédagogiques.

À la mare du Pilou, « en hauteur d'eau, on doit être environ à 1,70 m, avec une couche argileuse de 20 à 30 cm, explique Michaël Rambaud, agent des milieux aquatiques. On a enlevé un maximum de branches en décomposition qui étaient dans l'eau. L'objectif est de la laisser la plus naturelle possible

et de ne surtout pas toucher à la couche d'argile. »

Située dans un relief calcaire, Chartrier-Ferrière n'a pas de cours d'eau en surface. Le maintien des mares est donc essentiel pour pérenniser la présence des espèces végétales et animales qui en dépendent fortement.

Ce chantier est accompagné par la cellule d'assistance des zones humides du Conservatoire régional d'espaces naturels. C'est

elle qui va assurer un suivi de biodiversité et établir des préconisations de gestion. « Ils nous ont demandé de ne pas trop ouvrir le côté sud des mares, résume Michaël Rambaud. Là, par exemple, j'ai juste fait apparaître les contours et les murets existants. J'ai maintenu les vieux saules dépérissant, parce qu'il y a des pics qui viennent dedans. Ça veut dire qu'il y a des insectes dans les arbres, c'est une niche écologique. » ■

Des outils de sensibilisation à la biodiversité



RICHESSSE ■ La restauration des mares à Chartrier est le premier projet de ce type pour la régie du SIAV, monté par sa jeune chargée de mission, Coraline Breil.

« On a répondu à l'appel à projets "Nature et transition" de la Région, explique-t-elle. On a réussi à compléter l'enveloppe totale de 20.000 euros par le Fond vert, mais aussi la Fondation Vinci autoroutes. » Après celle du Pilou, trois autres mares seront restaurées à Chartrier-Ferrière, celles du Battut, des Ages et de Mas del Bos. Des panneaux pédagogiques y seront installés pour sensibiliser les enfants et les adultes à la biodiversité.

Un territoire qui s'étend sur soixante-huit communes

Restauration des berges de la Vézère et de certains de ses affluents (dont la rivière Corrèze), diagnostic et entretien des cours d'eau, interventions sur le réseau hydrographique...

Telles sont quelques-unes des nombreuses missions du SIAV, Syndicat mixte de l'aménagement de la Vézère qui regroupe soixante-huit communes (*), dont quarante-neuf font partie de la communauté d'agglomération de Brive.

Pour une meilleure information

Il n'y a pas de hasard. Le nom de son président, c'est Daniel Freygefond (« fontaine fraîche »). « C'est normal que je sois dans les mares,

plaisante-t-il. L'agglomération de Brive nous a délégués, sur les quarante-neuf communes, tout ce qui touche au grand cycle de l'eau, les rivières, les ruisseaux et maintenant les mares. »

Assurées par le SIAV, la gestion des milieux aquatiques et la prévention d'inondation sont d'une importance essentielle. Un questionnaire a d'ailleurs été envoyé par le syndicat aux soixante-huit maires des communes qui en font partie, pour mesurer leur connaissance des ruisseaux et des cours d'eau situés sur leur territoire. ■

(*) Quatre EPCI représentant soixante-huit communes pour la compétence Gemapi, et trente communes adhérentes à titre individuel pour les compétences « à la carte ».

LA MONTAGNE

Accueil > Environnement

Paradis pour grenouilles, libellules, oiseaux et végétaux, quatre mares restaurées dans le sud de la Corrèze

Les travaux effectués par la régie du Syndicat pour l'aménagement de la Vézère portaient sur la restauration de quatre mares communales, au sud de Brive. Il s'agit d'enrichir leur biodiversité et de s'en servir comme d'un support pédagogique.

Par Dragan Perovic

Publié le 30 mars 2025 à 06h04

[1 commentaire](#)



Coraline Breil du SIAV retire des lentilles d'eau. © Agence Brive

Dans le chemin nettoyé de ronces, les murets en pierres sèches recouvertes de mousse ont repris leur place dans le décor. En avançant vers la mare du Pilou, on entend le

rugissement du moteur d'un engin forestier. Sur place, en cuissardes dans l'eau, armée d'une grosse épuisette, une jeune femme retire des lentilles d'eau qui recouvrent la surface et empêchent la lumière d'atteindre le fond.

Un objectif double

Sur la commune de Chartrier-Ferrière, en plein Causse corrézien, la régie du Syndicat pour l'aménagement de la Vézère (SIAV), représentée par Coraline Breil et Michaël Rambaud, restaurait cette semaine les mares communales situées dans les bois. Ces travaux ont un objectif double : enrichir la biodiversité de ces zones humides et s'en servir comme d'un support pédagogique pour la sensibilisation à la protection de l'environnement.



Les abords de la mare avant les travaux. Photo : SIAV

Un habitat précieux

Site de reproduction privilégié pour les grenouilles, lieu d'habitat pour les libellules et de nombreuses espèces végétales, les mares sont un élément important dans le cycle de vie des espèces. Elles contribuent aussi à améliorer la qualité et la quantité d'eau. À l'origine du chantier de Chartrier, le maire de la commune, Guy Roques. « Un jour, on était en train de faire le plan local d'urbanisme, raconte-t-il. J'ai regardé le cadastre et je me suis arrêté sur deux parcelles communales qui avaient une configuration particulière avec un rond au bout. Le week-end d'après, je me suis rendu sur place et j'ai vu qu'il s'agissait de mares rondes, bâties en pierres sèches, avec un lit d'argile au fond

qui retient l'eau. Ces mares étaient construites pour des besoins domestiques et agricoles. Sans entretien, elles sont tombées en désuétude. Le SIAV a retenu notre projet de réhabilitation de quatre d'entre elles. »

Un chantier tout en délicatesse

Quels sont les travaux de restauration prévus ? Il s'agit de rétablir les fonctionnalités des mares en les éclaircissant, retirer les lentilles d'eau, maintenir les pentes douces et sécuriser les abords, mais aussi stocker des branchages pour créer des abris pour la faune. Dans un second temps, seront installés des panneaux pédagogiques.



De gauche à droite : Michaël Rambaud, Coraline Breil et Daniel Freygefond, président du SIAV.

À la mare du Pilou, « en hauteur d'eau, on doit être environ à 1,70 m, avec une couche argileuse de 20 à 30 cm, explique Michaël Rambaud, agent des milieux aquatiques. On a enlevé un maximum de branches en décomposition qui étaient dans l'eau. L'objectif est de la laisser la plus naturelle possible et de ne surtout pas toucher à la couche d'argile. »

Une mare est un petit trésor

Située dans un relief calcaire, Chartrier-Ferrière n'a pas de cours d'eau en surface. Le maintien des mares est donc essentiel pour pérenniser la présence des espèces végétales et animales qui en dépendent fortement.



Il s'agit de rétablir les fonctionnalités des mares en les éclaircissant, retirer les lentilles d'eau, maintenir les pentes douces et sécuriser les abords.

Ce chantier est accompagné par la cellule d'assistance des zones humides du Conservatoire régional d'espaces naturels. C'est elle qui va assurer un suivi de biodiversité et établir des préconisations de gestion. « Ils nous ont demandé de ne pas trop ouvrir le côté sud des mares, résume Michaël Rambaud. Là, par exemple, j'ai juste fait apparaître les contours et les murets existants. J'ai maintenu les vieux saules dépérissant, parce qu'il y a des pics qui viennent dedans. Ça veut dire qu'il y a des insectes dans les arbres, c'est une niche écologique. »